



Mercredi 15 avril 2020

Le CNPA demande au Gouvernement de réunir rapidement les conditions pour un redémarrage progressif de la distribution et des services de l'automobile

Au lendemain de l'annonce par le Président de la République du prolongement du confinement jusqu'au 11 mai, le CNPA est pleinement conscient de l'inquiétude vive liée à la situation sanitaire, et de l'absolue nécessité de poursuivre les efforts engagés pour faire face à la crise.

Le CNPA a adressé un courrier officiel à l'attention des membres du Gouvernement, Bruno Le Maire, Agnès Pannier-Runacher, Muriel Pénicaud et Christophe Castaner, pour les alerter sur la situation préoccupante et en constante dégradation des services de l'automobile, qui nécessite une reprise progressive des activités des entreprises, avec l'appui de l'Etat auprès du secteur afin de réunir les conditions nécessaires à ce redémarrage.

Une alerte forte à destination du Gouvernement sur la situation alarmante des services de l'automobile, et la nécessité d'un redémarrage progressif des activités

Préoccupé par la forte dégradation de la situation des entreprises, dont certaines verront leur pronostic vital engagé si les mesures d'accompagnement nécessaires n'étaient pas mises en œuvre, le CNPA a présenté au Gouvernement des premières propositions, et en premier lieu une reprise progressive de l'activité, impliquant de réunir les conditions nécessaires avec l'appui de l'Etat :

- **Le CNPA estime possible et nécessaire de permettre rapidement aux entreprises des services de l'automobile une reprise progressive de leurs activités**, dès lors que l'exercice de ces dernières pourra s'effectuer sans compromis sur la protection sanitaire des personnes, salariés et consommateurs.
- **Le CNPA a pris ses responsabilités pour réunir, à son niveau, depuis plusieurs semaines, les conditions à un redémarrage rapide**, dans le respect des consignes de sécurité sanitaire :
 - ⇒ Elaboration d'un guide de bonnes pratiques sanitaires adaptées aux activités du secteur, sur la base des prérequis posés par le Ministère du Travail et de la Santé ;
 - ⇒ Commande d'1 million de masques réutilisables financée par le CNPA au profit des 500 000 actifs de la branche ;
 - ⇒ Lancement de l'application « Roulons Zen » visant à géolocaliser les 5 500 professionnels de l'automobile ouverts pour les besoins de la chaîne logistique et des personnels soignants.
- **Le CNPA demande au Gouvernement de réunir dès que possible les conditions nécessaires à un redémarrage progressif de l'activité** : la validation par les Ministères compétents du guide de bonnes pratiques sanitaires spécifiques au secteur,

RETROUVEZ TOUS NOS COMMUNIQUÉS ET DOSSIERS DE PRESSE SUR WWW.CNPA.FR, RUBRIQUE « PRESSE »

déjà soumis par le CNPA et IRP-Auto aux services de l'Etat ; une concertation à engager sur la révision des arrêtés des 14 et 15 mars pour étendre le périmètre des activités autorisées à ouvrir, à l'instar de la vente des véhicules neufs et d'occasion ; l'adaptation nécessaire de l'attestation dérogatoire de déplacement pour renforcer la communication auprès des Français et des forces de l'ordre ; la clarification de la responsabilité civile et pénale de l'employeur, de manière à sécuriser une situation perçue comme encore trop ambiguë par les entreprises.

Un Plan global de relance pour l'amont et l'aval de la filière, à bâtir dans le cadre d'une concertation coordonnée entre l'Etat, l'industrie et les services

Le CNPA demande au Gouvernement **la mise en œuvre d'un éventail de mesures d'accompagnement économique pour préparer le déconfinement** et répondre aux problématiques spécifiques du secteur, à l'instar de la prorogation de certaines aides au moins jusqu'à l'été, l'exonération de charges sociales et fiscales, notamment pour les TPE et PME qui seront exsangues, ou la révision du dispositif de prime à la conversion pour relancer la consommation et le déstockage de véhicules.

Le CNPA a engagé un travail important, en lien avec les entreprises du secteur, pour définir le contenu d'un Plan ambitieux, qu'il a baptisé R³ - « Plan de Relance Rapide et Responsable ».

Le CNPA est prêt à construire, auprès du Gouvernement et du Comité Stratégique de la Filière Automobile, un Plan global de relance qui répond aux enjeux de l'amont et de l'aval de la filière. Ce Plan doit être élaboré dans le cadre d'une concertation coordonnée entre l'Etat, l'industrie et les services de l'automobile.

À propos du CNPA

Le Conseil National des Professions de l'Automobile représente la 5ème branche économique de France avec 142 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables. Le CNPA défend l'intérêt général des services de l'automobile en animant une dynamique de filière et en développant une approche prospective sur des thèmes communs à tous les métiers de la mobilité tels que l'activité économique, l'emploi, les nouvelles technologies, le développement durable ou encore l'économie circulaire.